

Assemblée générale ordinaire

« Les Vignerons du Gerland ont fêté 70 ans de coopération »

Lors de leur assemblée générale, qui s'est tenue le vendredi 13 janvier 2017 à Eauze, en présence de plus de 250 personnes (associés coopérateurs, collaborateurs et invités), Les Vignerons du Gerland ont fêté leurs 70 ans de coopération.



(Photo : Aurelie Cassin - Photographe)

Crées respectivement en **1945**, pour la Coopérative des Producteurs du Bas-Armagnac de Réans et Campagne d'Armagnac (qui deviendra en 1968 la **Coopérative Armagnacaise Viticole d'Eauze**), et en **1946**, pour la **Coopérative Agricole Vinicole du Bas-Armagnac de Panjas**, en période de sortie de guerre, sous l'impulsion de poignées de viticulteurs pour organiser la commercialisation des stocks d'Armagnac, puis par la suite, étendre l'objet de leurs coopératives à la vinification, elles fusionnent en **1999**, pour constituer **Les Vignerons du Gerland** dont le siège social est à Panjas.

Trois générations d'hommes et de femmes se sont employées à faire évoluer leurs vignobles et leurs outils de vinification, à affiner leur organisation commerciale pour s'adapter à l'évolution du goût des consommateurs et aux mutations sociétales.

Les 220 associés coopérateurs qui la composent aujourd'hui, exploitent un vignoble de 3000 hectares, en constante progression, restructuré avec des cépages, principalement blancs, adaptés à la segmentation du marché. (Cépages endogènes comme le Colombard et le Gros Manseng ou cépages mondiaux comme le sauvignon et le chardonnay, mais également ugni-blanc et

baco pour l'armagnac).

Des outils de vinification, récemment complétés par des investissements importants permettent de valoriser au mieux l'intégralité des différents segments de vins produits, sur trois sites de vinification d'une capacité totale de 450 000 hectolitres.

La mise en marché des vins en vrac, assurée par C.V.G., Union partagée avec Vivadour, a été révolutionnée grâce à une nouvelle approche client basée sur la conception sur-mesure de vins dédiés, permettant de sécuriser les partenariats, grâce à la mise en oeuvre d'une agro-chaîne complète, normée et sécurisée.

Le développement du pôle armagnac, réunissant le fleuron des marques d'armagnac sous la bannière du Club des Marques, (leader du marché de l'armagnac), pérennise l'authenticité du groupe tout en s'adaptant aux nouvelles tendances modernes de consommation des alcools.

Le Président, Michel DE SANGLES, a retracé l'évolution de la segmentation de l'offre gersoise de 1945 à 2010, l'adaptation de l'organisation commerciale des coopératives viticoles gersoises aux contraintes extérieures (internatio-

nalisation des cépages et des opérateurs) et affirmé la nécessité de partenariats actifs pour garantir un avenir sûr aux vignerons coopérateurs.

La présentation de l'historique des 70 ans, de l'évolution de l'encépagement et des outils de distillation et de vinification a captivé l'assemblée ; la soirée festive qui a suivi a permis de rapprocher les générations qui ont oeuvré pour leur coopérative. Evidemment, « Le Glacon d'Or » décerné à la Fine Sempé lors des derniers « Talents de l'Armagnac » et un Armagnac de 70 ans d'âge ont ravi les papilles des convives.

Les Vignerons du Gerland réaffirment en leurs 70 ans d'existence leur slogan :

- **solidaires**, comme le sont les vignerons coopérateurs en mutualisant leurs efforts et leurs résultats ;
- **authentiques**, pour l'armagnac qui a 700 ans d'histoire ;
- **modernes**, car les vins de Gascoigne sont nés seulement depuis 40 ans.

Tout en se remémorant du passé, Les Vignerons du Gerland souhaitent oeuvrer pour consolider l'avenir. »

(Communiqué)